

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU

21 JANVIER 2025 – SALLE DE LA MAIRIE

Présents : DAVAL Marius, GOFFOZ Alain, PALLANCHE Brigitte, MANGAVEL Philippe, BUTIN Lionel, DUBOST Marie-Paule, GUILLOT Martine, GEORGES Mélanie, BARRET Christophe, LAURENT Elodie, BARRAUD Dominique, CHAFFAL Matthieu.

Absent(s) excusé(s) : DALLIERE Julien, SOUCHON Marcel, DALLIERE Carole.

Absent(s) :

M. MANGAVEL Philippe a été désigné comme secrétaire de séance.

M. DAVAL Marius remercie les membres présents. Sous sa présidence, le Conseil traite les dossiers suivants :

Lecture et approbation du compte rendu du 26 novembre 2024 approuvé à l'unanimité des membres.

Ordre du Jour :

- Point sur l'avancée du recensement
Les agents recenseurs ont commencé leurs missions
- Proposition d'achat terrain « Les Chatres »
Une proposition d'achat est faite à la commune suite à la succession de Mme VERNIN pour une proposition de 15 cts le m². Les parcelles serviraient à agrandir la carrière, pour 4340 m² et 1760 m². L'ensemble des membres présents du conseil donne son accord.
- Délibération vente Maison
Vente de la maison 14 rue de l'Eglise, l'ensemble du conseil municipal donne son accord pour un montant de 25 000 € net vendeur
- Bail licence IV SARL « le Lys »
Mme CHASSAIN Muriel devrait ouvrir le 1^{er} février. La licence et la terrasse seront renouvelées dans les mêmes conditions.
- Bail location Montmerle à M. et Mme DALES
- Bail location la récréée Mme ROBERT Angélique
- Bail location la récréée M. CROIX Jérémy
L'ensemble des membres présents du conseil donne son accord sur l'ensemble des futurs locataires.
- Convention COMITE DES FETES licence IV de Tout est là. M. PHILIDET a suivi la formation et est habilité pour le comité des fêtes, afin de conserver la licence. La convention sera signée avec le comité des fêtes.
- Compte d'exploitation station-service
Volume 2024 = 348 351 litres soit 15.3% d'augmentation par rapport à 2023
Et 612 771 € ttc de chiffre d'affaires.
- Commission Voirie
 - Projet rue de l'Eglise
Suite au dernier conseil et visites d'experts, il faut prévoir l'assainissement de la rue de l'Eglise. On attend le nouveau chiffrage de F2i pour demander la subvention à l'agence de l'eau Loire Bretagne.

- Demande subvention agence l'eau Loire Bretagne

Le conseil municipal donne son accord pour faire la demande de subvention pour l'assainissement de la rue de l'Eglise.

- Commission bâtiment
 - Travaux Montmerle

Fin des travaux : crépi de la cour, aménagement de la cour, grange (électricité, Morgan SOUCHON, portail cour et grange Jérôme MICHALET). Suite à la grêle devis sinistré grand hangar et petit hangar environ 60.000,00 € de devis, désamiantage assez élevé. L'assurance prend en charge 22.374,00 €. Le conseil doit trancher aux prochaines réunions si on refait toutes les tôles .

- Sanitaire city stade
WC en cours de réalisation

- Demande DETR travaux salle de la Récréée

Salle de la Récréée préconisation du SIEL pour raccorder à la salle la chaufferie bois. Raccordement 9.000,00 €, télégestion 7.000,00 €, l'électricité 2.000,00 €, trois portes et volets, ravalement 17.000,00 €, peinture toile de verre dalle du plafond acoustique pour 17.800,00 € soit au total 52 800 €

L'ensemble des membres présents donne son accord pour la demande de DETR

Porte de la chaufferie salle des Garrets détérioré, devis blanchet 800,00 € commission bâtiment va voir si la réparation peut être effectué par nous-même.

Questions diverses

Réfection des drapeaux 14-18 et 39-45. Le conseil se prononce avec 11 voix pour 1 seul drapeau et 1 voix pour 2 drapeaux. Il y aura donc un seul drapeau

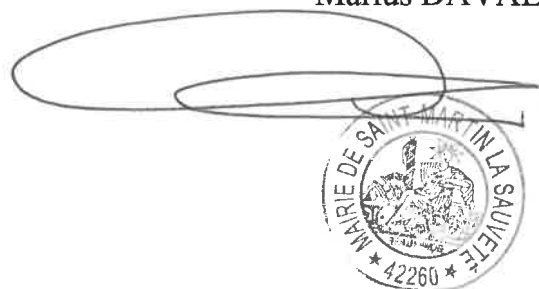
Présentation du rapport E Structure pour dossier EPORA tout est là. Celui-ci fait ressortir une mise en sécurité du bâtiment et un curage de l'intérieur pour environ 200 000.00 €.

Séance levée à 22h03

Secrétaire
Philippe MANGAVEL



Le Maire
Marius DAVAL



The seal is circular with the text "MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LA-SAUVETE" around the perimeter and the number "42260" at the bottom. In the center is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross.